Envoyé en préfecture le 20/04/2026
Reçu en préfecture le 20/04/2026
Publié le
ID : 035-213501885-20260408-DCM26_045-DE

Montfort sur Meu
terre d'éveil

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le huit avril deux mil vingt-six à dix-neuf heures et trente minutes, les membres du Conseil Municipal se sont réunis sous la présidence **de Delphine DAVID, Maire.**

Nombre de conseillers en exercice : 29

Date d'envoi de la convocation : **1er avril 2026**

PRESENTS :
Mesdames BAREL- CROSSE – DELALANDE CORBIE – DENISE - GUERIN DAVID – LEPASLIER – MARTIN – MORICE - NOYAL – PETITHOMME – RICHOUX - ROQUES - VERGER

Messieurs BREBANT – CHEREL – DESSAUGE - DALINO – DUFFE – FRIN – GUERIN – HAKKOU – HUBERT – NEDELEC – PARTHENAY – SOHIER – THIRION – TILLARD – TRIGALLEZ

SECRETAIRE: M. TRIGALLEZ

PC/SC/26-045

DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS AU CONSEIL INTERCOMMUNAL DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE (CISPD)

Le Conseil Municipal,

VU la Loi n°95-73 du 21 janvier 1995 modifiée, d'orientation et de programmation relative à la sécurité ;

VU la Loi n°2001-1062 du 15 novembre 2001 modifiée, relative à la sécurité quotidienne ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et ses articles L 2212-2, L 2215-2 et L 2512-15 ;

VU le Décret n°2002-999 du 17 juillet 2002 relatif aux dispositifs territoriaux de sécurité et de coopération pour la prévention et la lutte contre la délinquance ;

VU la délibération n°2003-144 du 28 août 2003, portant création d'un Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance ;

VU la délibération n°2026-027 du 21 mars 2026 relative à l'élection du Maire ;

CONSIDERANT que suite à l'élection d'un nouveau Conseil Municipal le 21 mars 2026, il convient de désigner les délégués qui le représenteront au sein de cette instance, à raison d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant ;

Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal :

- **DÉSIGNE** Stéphane TRIGALLEZ comme délégué titulaire et Candide RICHOUX, comme déléguée suppléante pour le représenter au sein du CISPD.

Mairie de MONTFORT-SUR-MEU
Boulevard Villebois Mareuil
BP 86219
35162 MONTFORT-SUR-MEU CEDEX
Tél. 02 99 09 00 17
mairie@montfort-sur-meu.bzh
www.montfort-sur-meu.bzh

Envoyé en préfecture le 20/04/2026
Reçu en préfecture le 20/04/2026
Publié le
ID : 035-213501885-20260408-DCM26_045-DE

Ampliation de la présente délibération sera adressée à :
- Monsieur le Préfet d'Ille-et-Vilaine,
- Monsieur le Président de Montfort Communauté.

Pour extrait certifié conforme,
Au registre des délibérations

Delphine DAVID,
Maire

MAIRIE DE MONTFORT-SUR-MEU
Ille-et-Vilaine

Stéphane TRIGALLEZ,
Secrétaire de Séance

Mairie de MONTFORT-SUR-MEU
Boulevard Villebois Mareuil
BP 86219
35162 MONTFORT-SUR-MEU CEDEX
Tél. 02 99 09 00 17
mairie@montfort-sur-meu.bzh
www.montfort-sur-meu.bzh